

Les équivalences entre diplômes sanitaires et sociaux

BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
BEP Carrières sanitaires et sociales
BEPA Services aux personnes
CAP Assistant technique en milieu familial et collectif
CAP Petite Enfance
CAPA Services en milieu rural
DE Aide médico-psychologique (AMP)
DE Aide Soignant
DE Ambulancier
DE Assistant familial
DE Auxiliaire de Puériculture
DE Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
DE Moniteur éducateur
DE Technicien de l'intervention sociale et familiale
MC Aide à domicile
TP Assistant de vie aux familles (ADVF)
Diplômes de niveau III

Liste des textes de loi

Liste des diplômes sanitaires et sociaux de niveau V

J'ai le BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	?
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	2 unités professionnelles sur 3 (EP2 et EP3)
DEAVS	Oui	Non	2 modules sur 6 (DF1 et DF6)
Mention Complémentaire Aide à domicile	Non	Non	1 unité sur 3 (U2)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le BEP Carrières sanitaires et sociales



(remplacé par le BEP ASSP)

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3 (CCP3)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	2 sur 6 (DF1 et DF4)
CAP Petite Enfance	Non	Non	Les modules d'enseignements généraux + 1 modules sur 3 de l'enseignement professionnel (EP2)
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3 (U2)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Préparateur en pharmacie (BP)	Permet de s'inscrire en formation		
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le BEPA Services aux Personnes

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3 (CCP3)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	1 sur 6 (DF4)
BEP ASSP	Le BEP ASSP et le BEPA services aux personnes sont des diplômes équivalents		
CAP Petite Enfance	Non	Non	Les modules d'enseignements généraux + 2 modules sur 3 de l'enseignement professionnel (EP1 et EP3)
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3 (U1)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le CAP Assistant technique en milieu familial et collectif



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Non	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 module sur 3 (CCP3)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
BEP ASSP	Non	Non	1 épreuve professionnelle sur 2 (EP1)
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 épreuve professionnelle sur 3 (EP3)
DEAVS	Oui	Non	1 module sur 6 (DF4)
Mention Complémentaire Aide à domicile	Non	Non	1 module sur 3 (U1)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le CAP Petite Enfance

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui (mais pas du stage de 140h)	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	2 sur 3 (CCP2 et CCP3)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	<i>Non</i>	1 sur 6 (DF4)
BEP ASSP	<i>Non</i>	<i>Non</i>	2 unités professionnelles sur 2
Mention complémentaire aide à domicile	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 sur 3 (U1)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du CAP Petite Enfance et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		

J'ai le CAPA Services en milieu rural

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui (pas du stage de 140h)	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
BEP ASSP	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 unité professionnelle sur 2 (EP1)
CAP Petite Enfance	<i>Non</i>	<i>Non</i>	Les modules d'enseignements généraux + 1 modules sur 3 de l'enseignement professionnel (EP3)
Mention complémentaire aide à domicile	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 sur 3 (U1)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>

J'ai le diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique (AMP)

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui (mais pas de dispense du stage)	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		5 modules sur 8 (1, 4, 5, 7 et 8)
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 modules sur 3 (CCP1)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		4 modules sur 8 (4, 5, 7 et 8)
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	<i>Non</i>	4 modules sur 6 (1, 2, 3 et 5)
BEP ASSP	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 unité professionnelle sur 3 (EP2)
CAP Petite Enfance	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 unité professionnelle sur 3 (EP2)
Mention complémentaire aide à domicile	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 module sur 3 (unité 2)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'AMP et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Educateur Spécialisé (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'AMP et justifiant de 5 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'AMP peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Infirmier (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'AMP et justifiant de 3 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'AMP peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours sélectif de niveau Bac.		

J'ai le diplôme d'Etat d'Aide-soignant

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation...
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		4 modules sur 8 (2, 4, 5 et 7)
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	<i>Non</i>	3 modules sur 6 (DF1, DF2 et DF6)
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 module sur 3 (CCP1)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		6 modules sur 8 (2, 4, 5, 6, 7 et 8)
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	<i>Non</i>	2 modules sur 6 (DF1 et DF2)
BEP ASSP	<i>Non</i>	<i>Non</i>	2 unités professionnelles sur 2
CAP Petite Enfance	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 unité professionnelle sur 3 (EP2)
Mention complémentaire aide à domicile	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 module sur 3 (unité 2)

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>

► Un diplôme de niveau III (Bac+2)

Infirmier (Diplôme d'Etat)	<p>Une personne titulaire du diplôme d'aide-soignant et justifiant de 3 ans d'exercice professionnel à temps plein bénéficiant d'une sélection particulière et de dispenses de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription aux mêmes dates que les autres candidats auprès d'une ou plusieurs écoles, mais épreuves de sélection différentes : épreuve de sélection, d'une durée de 2h, uniquement écrite (aucun oral) qui consiste en une analyse de 3 situations professionnelles (soumises par l'école). Chaque situation fait l'objet d'une question. Les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 15/30 à cette épreuve. Ils ne sont pas soumis au même classement que les autres candidats. Ils sont ensuite intégrés dans les effectifs de la promotion (le nombre d'aides-soignants ou d'auxiliaires de puériculture admis par cette voie ne peut excéder 20% du quota de l'institut de formation). - Dispense de 3 unités d'enseignement, ainsi que du stage de 5 semaines prévu au 1er semestre.
----------------------------	--

J'ai le diplôme d'Etat d'Ambulancier

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui (mais pas du stage de 140h)	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		4 modules sur 8 (2, 4, 5 et 7)
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	Non
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	Enseignements généraux
DEAVS	Non	Non	Non
Mention Complémentaire Aide à domicile	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le diplôme d'Etat d'Assistant Familial



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui (pas du stage de 140h)	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	2 sur 3 (CCP2 et CCP3)
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	Non
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 sur 6 (DF5)

J'ai le diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		3 sur 8 (4, 5 et 7)
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	1 sur 6 (DF6)
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		6 sur 8 (2, 4, 5, 6, 7 et 8)
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3 (CCP 2)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Le titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture n'a pas besoin de suivre une formation pour devenir assistant familial.		
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	Non
BEP ASSP	Non	Non	2 unités professionnelles sur 2
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 unité professionnelle sur 3 (EP2)
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3 (U2)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Infirmier (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture et justifiant de 3 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'Auxiliaire de puériculture peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		

J'ai le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		3 modules sur 8 (4, 5 et 7)
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	4 modules sur 6 (1, 2, 5 et 6)
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		4 modules sur 8 (1, 4, 5 et 7)
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	2 modules sur 3 : CCP 1 et 3
	<i>Les personnes ayant obtenu leur DEAVS avant la réforme du diplôme de 2007 valident tous les modules.</i>		
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		3 modules sur 8 (4, 5 et 7)
BEP ASSP	Non	Non	2 unités professionnelles sur 2
CAP Petite Enfance	Non	Non	2 unités professionnelles sur 3 (EP1 et EP3)
Mention complémentaire aide à domicile	Les titulaires de la Mention Complémentaire d'Aide à domicile obtiennent le DEAVS par équivalence		
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 module sur 6 (DF3)
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du DEAVS et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Educateur Spécialisé (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du DEAVS et justifiant de 5 années d'expérience dans un emploi correspondant au DEAVS peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Infirmier	Possibilité de se présenter au concours (sur décision d'un jury) pour les personnes justifiant, à la date de début des épreuves du concours, d'une activité professionnelle d'au moins 3 ans ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale.		

J'ai le diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
AMP (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	Non
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Oui	Non	3 sur 6 (DF1, 2 et 6)
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Assistant de Service Social (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Educateur Spécialisé (Diplôme d'Etat)	Cursus à part (durée de formation plus courte)		
Educateur technique spécialisé (Diplôme d'Etat)	Non	Non	3 sur 7 (DF1, DF3 1ère partie et DF4 1ère partie)
Infirmier (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau II (Bac+3)			
CAFERUIS	Formation accessible après 4 ans d'expérience dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux		

J'ai le diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui (pas du stage de 140h)	<i>Non</i>	<i>Non</i>
AMP (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	<i>Non</i>	2 sur 4 (DF2 et DF4)
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Pour les diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur de Jeunes Enfants, d'Educateur spécialisé et d'Eucateur Technique spécialisé, aucune validation possible ni dispense d'épreuves			
► Un diplôme de niveau II (Bac+3)			
CAFERUIS	Formation accessible après 4 ans d'expérience dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux		

J'ai la Mention Complémentaire Aide à Domicile



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui (mais pas du stage de 140h)	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	4 modules sur 6 (1, 2, 5 et 6)
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		4 modules sur 8 (1, 4, 5 et 7)
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	2 modules sur 3 (CCP1 et CCP3)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		3 modules sur 8 (4, 5 et 7)
BEP ASSP	Non	Non	2 unités professionnelles sur 2
CAP Petite Enfance	Non	Non	2 unités professionnelles sur 3 (EP 1 et 3)
DEAVS	Les titulaires de la Mention Complémentaire d'Aide à domicile obtiennent le DEAVS par équivalence		
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 module sur 6 : DF3
Infirmier	Possibilité de se présenter au concours (sur décision d'un jury) pour les personnes justifiant, à la date de début des épreuves du concours, d'une activité professionnelle d'au moins 3 ans ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale.		

J'ai le Titre Professionnel d'Assistant de vie aux familles (ADVF)



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		3 sur 8 (4, 5 et 7)
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un cursus partiel		3 sur 8 (1, 4 et 5)
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	Oui	<i>Non</i>	2 sur 6 (DF2 et DF4)
BEP ASSP	<i>Non</i>	<i>Non</i>	2 unités professionnelles sur 2
CAP Petite Enfance	<i>Non</i>	<i>Non</i>	2 unités professionnelles sur 3 (EP1 et EP3)
Mention Complémentaire Aide à domicile	<i>Non</i>	<i>Non</i>	2 sur 3 (U1 et U2)
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	<i>Non</i>	<i>Non</i>	1 sur 6 (DF3)

Je veux : J'ai :	Assistant de service social (Diplôme d'Etat)	Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	Educateur Technique spécialisé (Diplôme d'Etat)
Assistant de service social (Diplôme d'Etat)		Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 6
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4		Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 3 modules sur 6
Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4		Dispense de l'épreuve écrite Validation de 4 modules sur 6
CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 6
Educateur Technique spécialisé (Diplôme d'Etat)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	

A noter : aucun diplôme ne valide de modules du CAFERUIS (diplôme d'Etat de niveau II). Seuls dans la liste ci-dessus les titulaires des diplômes d'Educateur spécialisé et d'Educateur technique spécialisé permettent de bénéficier d'un allègement de 70h de la durée totale de la formation. Mais attention, les personnes bénéficiant de cet allègement doivent cependant passer tous les examens.

Diplômes sanitaires et sociaux de niveau V

Diplômes regroupés dans les codes NSF 330, 331 et 332 du RNCP
Liste au 08/07/13

Agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes (AAPAPD)
Agent d'accompagnement en station thermale et en centre de maintien en forme (Thalatherm)
Agent de stérilisation en milieu hospitalier (GIP FCIP CAFOC Toulouse)
Agent polyvalent thermal en centre thermal et/ou centre de bien-être (Lycée Montauban de Luchon)
Agent thermal (Université de Montpellier)
Assistant de la médico-dépendance des personnes âgées (EFGC EMD Ecole de Management)
Assistant de vie dépendance (Fepem)
Assistant maternel Garde d'enfants (Fepem)
Assistant médico-dépendance des personnes âgées (EFGC EMD Ecole de Management)
Auxiliaire de gérontologie
Auxiliaire paramédical (Association école J. Blum)
Auxiliaire paramédical George Achard

BEP ASSP

BEP Carrières sanitaires et sociales
BEPA option services, spécialité service aux personnes
BEPA Services aux personnes
Brevet de formation préprofessionnel paramédical George Achard

CAFAMP

CAP Agent de prévention et de médiation

CAP Assistant technique en milieu familial et collectif
CAP Orthoprothésiste
CAP Petite Enfance
CAP Podo-orthésiste
CAP Prothésiste dentaire
CAPA option services en milieu rural

Diplôme d'Etat d'Aide-soignant
Diplôme d'Etat d'Ambulancier
Diplôme d'Etat d'AMP
Diplôme d'Etat d'Assistant familial
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

Employé familial (Fepem)
Employé familial polyvalent (Fepem)

Hydro-praticien (FCT)

MC Aide à domicile

Surveillant visiteur de nuit secteur social et médico-social

TP Agent technique prothésiste et orthésiste

TP Assistant de vie
TP Assistant de vie aux familles
TP Auxiliaire en prothèse dentaire
TP Monteur vendeur en optique lunetterie
TP Opérateur en prothèse dentaire
TP Opérateur polyvalent en podo-orthèse
TP Orthoprothésiste

N'est pas concerné le CAP Employé technique de collectivités

Textes de loi

Diplôme	Texte(s)	BO
BEP ASSP	Arrêté du 18/08/11 (consolidé au 07/06/13) Arrêté du 22/05/13	Education Nationale : n°26 du 27/06/13
MC Aide à domicile	Arrêté du 10/09/04 (consolidé au 07/06/13) Arrêté du 22/05/13	Education Nationale : n°26 du 27/06/13
CAP Petite Enfance	Arrêté du 25/02/05 Arrêté du 22/05/13	Education Nationale : n°26 du 27/06/13
TP ADVF	Arrêté du 16/03/11 (consolidé au 21/04/13)	Pas de BO
DE Assistant Familial	Arrêté du 14/03/06 (consolidé le 28/07/07) CASF/Partie réglementaire/Livre IV/Titre II/Chapitre 1er/Section 3/D421-43	Santé : n°2006-4
DE Auxiliaire de Puériculture	Arrêté du 16/01/06 (consolidé au 26/10/11)	Santé : n°2006-2
CAP Assistant technique en milieu familial et collectif	Arrêté du 11/08/04	
BEP Carrières sanitaires et sociales	Arrêté du 15/06/01	
BEPA option services aux personnes	Arrêté du 21/07/92 (modifié par l'arrêté du 20/07/93)	
DE AVS	Arrêté du 04/06/07 (consolidé au 21/06/07) Arrêté du 18/12/12	Santé : n°2007-7
DE AMP	Arrêté du 11/04/06	
DE AS	Arrêté du 22/10/05 (consolidé au 26/10/11) Arrêté du 28/09/11	Santé : n°2006-1
DE ME	Arrêté du 20/06/07 (consolidé au 01/11/12) Arrêté du 18/10/12	Santé : n°2007-7
DE TISF	Arrêté du 25/04/06 (consolidé au 28/07/07)	Santé : n°2006/5